



Arbitrage des femmes de la classe moyenne entre travail rémunéré et non rémunéré en Afrique de l'Ouest : une analyse multinomiale

Distribution of middle-class women's time between paid and unpaid work in West Africa: a multinomial analysis

Nisan Armand COULIBALY

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal

Email : coulibalynarmand@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0008-4852-4141>

Mame Cheikh Anta SALL

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal

Email : mamecheikhanta.sall@ucad.edu.sn

Orcid id: <https://orcid.org/0000-0003-3145-1990>

Adama SOW BADJI

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal

Email : adama.sow@ucad.edu.sn

Orcid id: <https://orcid.org/0000-0001-5898-336X>

Denis ACCLASSATO HOUENSOU

Université Abomey Calavi, Benin

Email : denis.acclassato@yahoo.fr

Résumé : Le travail domestique non rémunéré est aujourd'hui un aspect central dans la vie familiale et prend une large partie du temps des femmes de la classe moyenne. Cet article analyse l'arbitrage que ces dernières font, dans la répartition de leur temps, entre le travail domestique et la participation au marché du travail rémunéré. Pour mener à bien cet objectif, nous optons pour un modèle logit multinomial qui permet d'identifier les déterminants de la probabilité qu'une femme de la classe moyenne alloue son temps au travail domestique non rémunéré ou au travail rémunéré. Les résultats montrent qu'au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal, les femmes qui allouent leur temps de travail aux tâches familiales ont 35% et 45% de chance respectivement d'effectuer un travail non rémunéré qu'un travail salarié et indépendant. La répartition du temps entre travail rémunéré et travail domestique de la classe moyenne féminine est déterminée par le nombre d'enfants en bas âge, la proximité d'une garderie et le statut professionnel de l'époux. Cependant, une analyse des résultats au niveau de chaque pays, pris individuellement, met en évidence d'autres facteurs susceptibles d'expliquer l'allocation du temps de travail des femmes dans les ménages à savoir le statut matrimonial, l'âge de la femme, la classe sociale. À la lumière de ces résultats, une politique de promotion de services de garde d'enfants de proximité ciblant les foyers de concentration des femmes de la classe moyenne concernée corrigerait ce déséquilibre d'allocation de temps de travail.

Mots-clé : Allocation du temps de travail, Travail domestique, Marché du travail.

Abstract : Unpaid domestic work is now a central aspect of family life and takes up a large portion of middle-class women's time. This article aims to analyse the trade-offs these women make in allocating their time between domestic work and participation in the paid labour market. To fulfil this objective, we use a multinomial logit model to identify the determinants of the probability that a middle-class woman will allocate her time to unpaid domestic work or paid work. The results show the women in Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire and Senegal who allocate their working time to family tasks are 35% and 45% more likely, respectively, to engage in unpaid work than in paid and self-employed work. The allocation of time between paid work and domestic work among middle-class women is determined by the number of young children, the proximity of a daycare centre and the

professional status of the husband. However, an individual country-level analysis of the results highlights other factors that may explain women's allocation of time in households, including marital status, age and social class. In view of these results, a policy promoting local childcare services targeting households with a high concentration of middle-class women would correct this imbalance in the allocation of working time.

Keywords: Allocation of working time, Domestic work, Labor market.

Introduction

La prise en compte de la production domestique dans l'analyse économique remonte depuis les années 1960-1970 avec les travaux de Becker (1965) et Gronau (1977) et s'est accentuée ces dernières années avec les travaux récents de Byron et Roscigno (2014), Arvan et al., (2017), Mojumder (2020), Dunatchik et al. (2021) et Tilcsik (2021).

Le travail domestique non rémunéré correspond à la production, par les membres de la famille, de biens et de services non commercialisés sur le marché (Fontaine, 2018). Il s'agit entre autres des tâches domestiques non rémunérées à savoir : la cuisine, le ménage, les courses, les soins aux enfants et aux personnes âgées, etc. L'arbitrage entre le travail domestique et le travail rémunéré implique de trouver un compromis relativement complexe entre la cellule familiale et la vie économique (Mathieu, 2019). L'un des principaux freins à la réalisation de l'égalité hommes-femmes sur le marché du travail est l'inégale prise en charge du travail domestique (Sofer, 2005 ; Amin et al., 2016).

Sur un autre registre, on constate que le temps de travail domestique est inégalement réparti selon le genre. Les femmes accomplissent la quasi-totalité des tâches domestiques tandis que les hommes se spécialisent dans les activités qui procurent des revenus (Fafchamps et Quisumbing, 2003 ; Herrera et Torelli, 2013). Par conséquent, la non prise en compte de ces tâches non rémunérées effectuées par les femmes dans le ménage, minimise la contribution de ces dernières à l'activité économique du pays. Aujourd'hui, tant au niveau des pays développés que des pays en voie de développement, le travail domestique reste un aspect central dans la vie familiale et prend une large partie du temps des personnes, particulièrement celui des femmes.

En Afrique, les femmes constituent près de la moitié de la population active. Ce constat reste valable pour la plupart des pays de la sous-région ouest africaine. Les données de ERI-ESI (2019) montrent qu'en 2018, contrairement à la Côte d'Ivoire où la proportion de femmes en âge de travailler (57,8%) est inférieure à celle des hommes (58,3%), le constat est tout autre pour les autres pays. En effet, pour le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal, la proportion des femmes en âge de travailler dépasse celle des hommes (respectivement 58,2% contre 56,8% ; 55,9% contre 54,2% ; 58,6% contre 55,3%).

Parmi la population féminine en âge de travailler, les deux tiers d'entre elles se retrouvent dans le secteur agricole, où elles travaillent souvent comme aides familiales. Bien qu'assez représentatives en termes de capacité de travail, des discriminations profondes à l'encontre des femmes s'observent dans la main d'œuvre disponible pour contribuer à la richesse nationale. En effet, d'après les résultats des enquêtes ERI-ESI, en 2018, dans les quatre pays (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire et Sénégal), le taux d'activité des femmes en âge de travailler reste inférieur à celui des hommes. Cette inégalité est d'autant plus parlante au Sénégal qui affiche le plus petit taux d'activité des femmes (35%) comparé aux trois autres pays (68,6% au Bénin, 58,5% au Burkina et 48,1% en Côte d'Ivoire), alors qu'il présente pour la même année la plus forte proportion de femmes en âge de travailler.

Les femmes exercent en moyenne plus de la moitié (56%) de la totalité du temps de travail du ménage avec 62% dans le cas des pays de l'UEMOA y compris le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal (Herrera et Torelli, 2013). Les éléments contextuels qui caractérisent les pays concernés par cette recherche montrent à suffisance l'existence d'un lien étroit entre le faible taux d'emploi rémunéré des femmes et leurs charges domestiques. Fort de ce constat, il importe de se pencher sur les facteurs qui peuvent influencer le choix des femmes de la classe

moyenne entre exercer un travail domestique ou participer au marché du travail rémunéré : quels sont les déterminants dans l'arbitrage du temps de travail des femmes de la classe moyenne entre la participation au marché du travail rémunéré et le travail non rémunéré ?

Du point de vue de la littérature sur l'arbitrage du temps de travail des femmes entre travail non rémunéré et travail rémunéré, il faut dire que le modèle de départ de Becker (1965, 1985) considérant la famille non seulement comme une unité de consommation mais aussi comme une entité économique (une petite entreprise) et un centre de décision unique et rationnel pour des agents économiques (*homo-œconomicus*) a souffert de nombreuses insuffisances au fil des années. Celles-ci ont conduit à l'émergence de la théorie du pouvoir de négociation, portée par des auteurs néoclassiques tels que Manser et Brown (1980), Lundberg et Pollak (1996) et Sofer (2005), qui considèrent l'individu comme une unité d'analyse. Ces travaux montrent que le pouvoir décisionnel des femmes dépend de leur autonomie économique, de leur revenu et de leur niveau d'éducation. Par ailleurs, Altonji et Pierret (1997), Byron et Roscigno (2014) ainsi que Tilcsik (2021) mettent en évidence les discriminations subies avant et après l'insertion professionnelle, tandis qu'Hakim (1996, 2004, 2006) insiste sur le rôle des préférences individuelles dans l'arbitrage des femmes entre travail rémunéré et tâches domestiques.

Les facteurs économiques sont également déterminants dans l'arbitrage entre travail rémunéré et domestique, notamment à travers le revenu du conjoint, les coûts d'opportunité et la flexibilité de l'emploi (Omotoso et Obembe, 2016 ; Usman et Sanusi, 2016 ; Morosow et Kolk, 2020). Mandel (2004) souligne au Bénin que la mobilité économique des femmes influence leurs stratégies de subsistance, tandis que Buisson (2012) observe au Sénégal une certaine autonomie féminine dans la gestion du temps. Les déterminants sociodémographiques tels que l'instruction, l'âge, le statut matrimonial ou la parentalité pèsent également sur ces choix, bien que l'éducation seule ne suffise pas à lever les contraintes culturelles (Olowa et Adeoti, 2014 ; Greenwood et al., 2005 ; Amin et al., 2016 ; Mosomi, 2019), même si Keck et Saraceno (2013) indiquent que les femmes instruites en emploi sont moins affectées par la maternité.

Enfin, les normes sociales et institutionnelles, notamment les politiques familiales, les régulations du marché du travail ou les représentations de genre, influencent profondément les comportements (Woolley, 2011 ; Menon et Rodgers, 2018 ; Viollaz, 2018). Les normes patriarcales, les coutumes et les traditions pèsent sur les décisions des femmes (Kes et Swaminathan, 2006 ; Fernando et Cohen, 2014). Pour Pfau-Effinger (1998), l'interaction entre le patrimoine culturel et les institutions nationales est essentielle pour comprendre les différences entre les pays en matière de participation féminine à l'emploi.

L'objectif général de cette recherche est d'analyser l'arbitrage que les femmes de la classe moyenne font, dans la répartition de leur temps, entre le travail domestique et la participation au marché du travail rémunéré. Spécifiquement, cet arbitrage tient compte de plusieurs facteurs pouvant être classés en trois catégories : ceux relevant de l'axe sociodémographique, ceux relevant des cultures et institutions et enfin ceux pouvant être justifiés par des facteurs économiques.

Pour atteindre cet objectif, nous utilisons un modèle logit multinomial appliqué à des données issues d'une enquête menée auprès de ménages urbains dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal) afin d'estimer la probabilité qu'une femme de la classe moyenne consacre son temps à un emploi salarié, à une activité indépendante ou à un travail domestique non rémunéré. Cette approche permet de mieux comprendre les dynamiques d'allocation du temps et d'identifier les leviers d'action en matière de politiques publiques. Dans les développements qui suivent, nous décrivons d'abord la méthodologie puis nous exposons les résultats des estimations. Nous discutons ensuite ces résultats. Nous allons conclure enfin et tirer des recommandations de politique.

1. Méthodes

Cette section a pour objectif de décrire la méthodologie adoptée dans l'analyse de l'arbitrage que font les femmes entre le travail rémunéré et le travail domestique. Partant d'une approche descriptive permettant d'identifier les facteurs déterminants du choix des femmes de la classe moyenne, nous spécifions une méthode économétrique d'analyse des variables qualitatives qui sont issues des enquêtes menées auprès de la classe moyenne féminine dans les quatre pays. Pour garantir la représentativité de la population cible dans l'échantillon, la stratégie s'est déclinée en deux phases. Dans un premier temps, dans chaque capitale, 80 zones de dénombrement (ZD) proportionnellement à leur taille en termes de ménages ont été tirées. Ce tirage a été assuré par les institutions nationales de statistiques (INS). Dans un second temps, dans chaque ZD, tous les ménages ont été recensés sur la base d'une fiche qui recueille quelques caractéristiques du ménage.

L'échantillon final était composé des ménages qui sont (i) propriétaires de leur logement, (ii) dont le type n'est ni case ni baraque, (iii) le niveau d'instruction du chef de ménage doit être secondaire ou supérieur, (iv) le ménage doit avoir accès à une source d'eau potable (robinet ou forage), (v) le ménage peut avoir au moins deux salariés ou (vi) une entreprise ou unité de production. Dans chaque zone de dénombrement 13 ménages de la classe moyenne ont été sélectionnés aléatoirement selon les critères suivants : 3 ménages qui n'ont pas d'enfants de moins de 3 ans, 3 ménages qui ont au moins un enfant de moins de 7 ans mais dont aucun ne va à l'école et 4 ménages constitués de ménages ayant des enfants de moins de 7 ans et qui vont à la garderie, maternelle ou école primaire même informelle. Même avec un échantillon aléatoire bien sélectionné, il existe toujours une marge d'erreur due au fait qu'on ne mesure qu'une partie de la population.

1.1. Analyse descriptive des données

Les données utilisées dans cet article sont issues de l'enquête réalisée dans le cadre du projet « Classe moyenne féminine et demande de service de garde d'enfant en Afrique de l'Ouest ». L'enquête a porté sur deux volets : une enquête auprès des garderies et une enquête auprès de ménages. Ces deux enquêtes se sont déroulées dans les capitales des quatre pays que sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Ainsi, pour le compte des garderies, elle s'est déroulée auprès des établissements offrant des services de garderie et de maternel dans les capitales des quatre pays cibles. A cet effet, un échantillon d'environ 150 établissements, tirés aléatoirement dans chaque capitale cible a été constitué. En ce qui concerne l'enquête ménage, un échantillon d'environ 1000 ménages, tirés aléatoirement dans chaque capitale cible a été également constitué.

L'analyse des données provenant des bases de données issues des enquêtes réalisées dans le cadre de ce projet révèle que les femmes en âge de travailler qui appartiennent aux ménages de la classe moyenne représentent globalement 36,3% de la population féminine dans les quatre pays. Au Sénégal, elles représentent près de la moitié de la population (49,8%) tandis qu'au Bénin elles ne représentent que 16,5%. Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, cette proportion est respectivement de 35,8% et 33,0%.

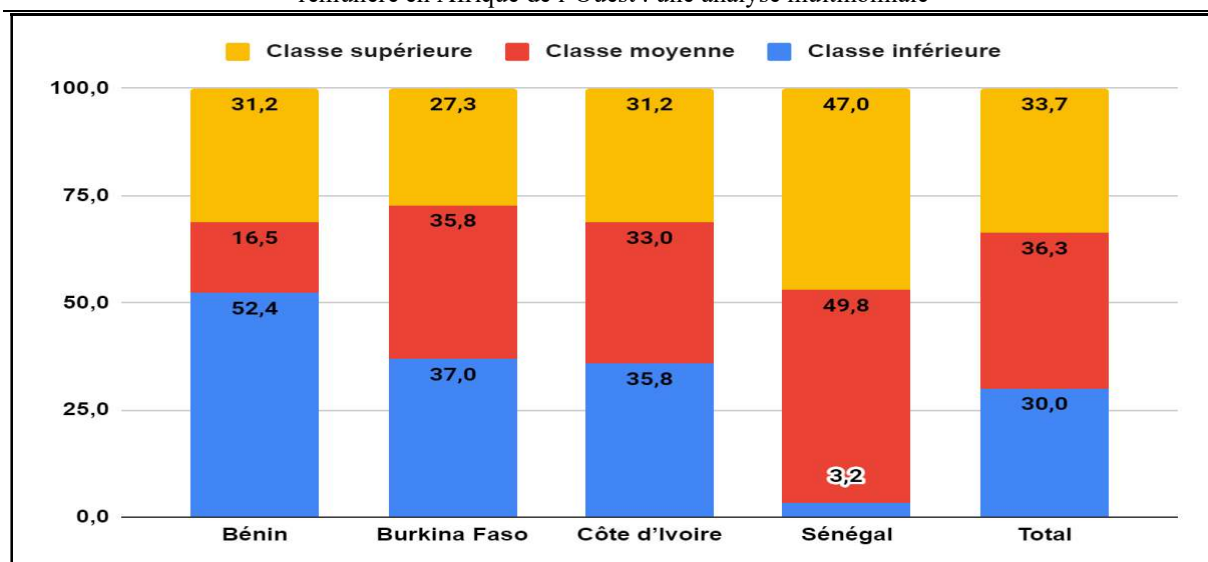


Figure 1. Répartition de la population des femmes suivant la classe (en %) (Source : Auteurs, à partir des données d'enquête du projet).

Du point de vue du marché du travail, le tableau 1 ci-dessous présente les statistiques sur la situation d'occupation des femmes de la classe moyenne en âge de travailler. Il en ressort que globalement, la majorité des femmes n'exercent pas d'activité rémunérée. Le Burkina Faso a la proportion la plus élevée de femmes exerçant le travail non rémunéré, soit 71,6%, suivi de la Côte d'Ivoire (68,9%), du Bénin (64,8%) et du Sénégal (64,3%). Les résultats des enquêtes montrent aussi que la grande majorité des femmes (95,6%) de la classe moyenne en âge de travailler consacre au moins deux heures de leur temps par jour aux tâches domestiques.

Variables	Situation activité durant les 12 derniers mois (en %)		
	Salarié	Indépendant	Travail non rémunéré
Global	17,7	14,4	67,9
Bénin	18,2	17,0	64,8
Burkina Faso	16,6	11,8	71,6
Côte d'Ivoire	16,7	14,4	68,9
Sénégal	20,2	15,5	64,3

Tableau 1. Situation d'activité des femmes de la classe moyenne (Source : Auteurs, à partir des données d'enquête du projet).

La figure 2 ci-dessous montre la répartition des femmes effectuant un travail rémunéré suivant leurs emplois. Il en ressort que les indépendants non agricoles représentent 25,4% ; les employés et ouvriers qualifiés 18,3% ; les patrons, les patronnes et les employeurs 14,4% ; les cadres moyens 10,8% ; les employés et ouvriers semis qualifiés 9,4% ; les domestiques et femmes de ménage 5,4% ; les manœuvres 5,4% ; les cadres supérieurs 4,8% et les apprentis et stagiaires 3,4%.

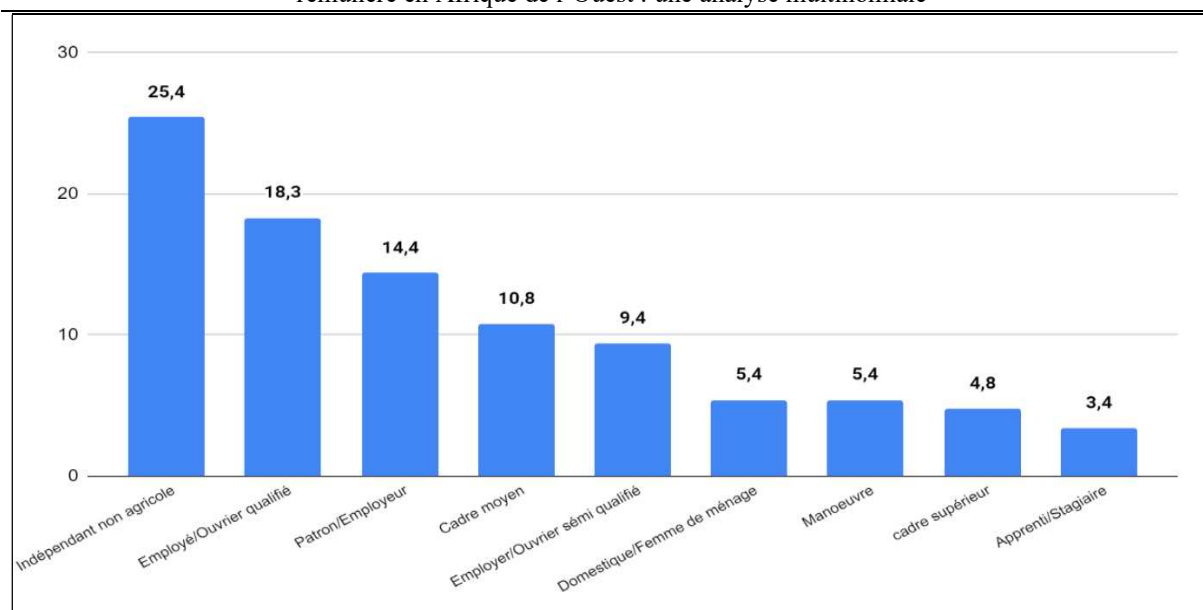


Figure 2. Répartition de la population de femmes de la classe moyenne suivant le type d'emploi rémunéré (en %) (Source : Auteurs, à partir des données d'enquête du projet).

En ce qui concerne le travail domestique non rémunéré, il est noté que plus de la moitié des femmes consacrent du temps à l'éducation des enfants, 39,1 % aux tâches ménagères, 34,2 % à la cuisine, 28,9 % aux travaux domestiques divers, 28,5 % à la vaisselle et 25,4 % au linge (cf. Figure 3).

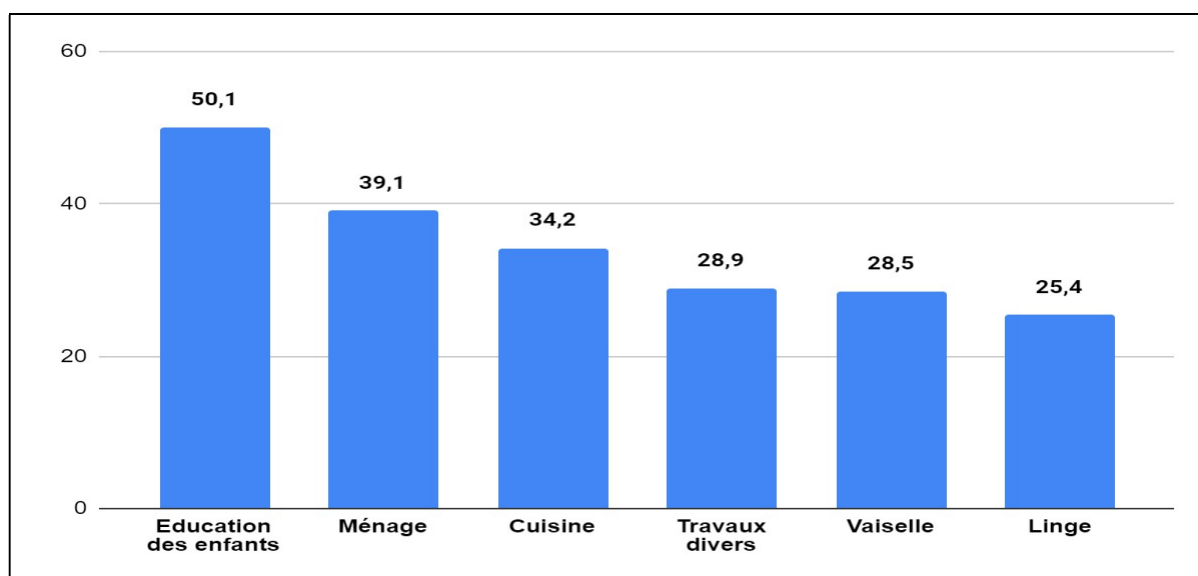


Figure 3. Types de travail non domestique non rémunéré effectués par les femmes (en%) (Source : Auteurs, à partir des données d'enquête du projet).

1.2. Approche économétrique

Afin d'appréhender les déterminants de l'arbitrage entre temps de travail rémunéré et non rémunéré des femmes de la classe moyenne, nous optons pour un modèle logit multinomial. En effet, cet article cherche à identifier les déterminants de la probabilité qu'une femme de la classe moyenne alloue son temps au travail domestique ou au travail rémunéré. Ainsi, la variable dépendante représente la participation des femmes au marché du travail et dispose de trois modalités. Nous considérons les femmes comme salariées, indépendantes et celles qui font du travail domestique.

Dans le contexte des pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Sénégal), les femmes salariées sont celles qui sont dans le secteur public ou parapublic, le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Autrement dit, des femmes qui vendent leur force de travail et qui en retour ont un salaire. Les femmes indépendantes sont celles qui travaillent dans leur propre entreprise ou dans leur entreprise familiale. Il peut s'agir d'entreprises non agricoles, agricoles ou d'exploitations familiales. Ces deux types de travail sont considérés comme du travail rémunéré.

Les femmes qui font du travail domestique sont celles qui s'occupent des travaux ménagers qui en contrepartie ne reçoivent pas de salaire. Ce type de travail est qualifié de non-rémunéré.

Au regard de la nature de la variable dépendante, nous avons opté pour un modèle logit multinomial en référence aux travaux de Khandker (1987) et de Khanie (2019). A titre d'exemple, soit une variable $Y \in \{1, 2, \dots, k\}$, et un vecteur de caractéristiques $\mathbf{x}$. On choisit une catégorie de référence (souvent la dernière : k). La probabilité que l'observation appartienne à la classe $j = 1, \dots, k-1$, est donnée par :

$$P(Y = j | \mathbf{x}) = \frac{e^{\beta_{j0} + \beta_j^T \mathbf{x}}}{1 + \sum_{l=1}^{K-1} e^{\beta_{l0} + \beta_l^T \mathbf{x}}}$$

Et

$$P(Y = K | \mathbf{x}) = \frac{1}{1 + \sum_{l=1}^{K-1} e^{\beta_{l0} + \beta_l^T \mathbf{x}}}$$

Chaque modalité j différent de k est comparée à la modalité de référence k , à travers un logit :

$$\log \left(\frac{P(Y = j)}{P(Y = K)} \right) = \beta_{j0} + \beta_j^T \mathbf{x}$$

Après vérification de l'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes (hypothèse IIA) à l'aide du test de Hausman (voir annxe, tableau 2), l'estimation des paramètres du modèle se fait par la méthode du maximum de vraisemblance. Les ratios de risques relatifs et les effets marginaux issus de l'estimation feront l'objet d'analyse et d'interprétation. Il s'agit dans cette étude, de rechercher les facteurs pouvant influencer l'arbitrage entre la participation ou non des femmes sur le marché du travail. Dans la littérature, le choix entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré des femmes peut être expliqué à partir des variables liées au stock du capital humain (le niveau d'instruction), la situation matrimoniale, le nombre d'enfants en bas âge, le revenu, la taille du ménage.

2. Résultats

Les tableaux 3 et 4 en annexe présentent les résultats de l'estimation du modèle à partir des données des quatre pays (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire et Sénégal). Dans l'ensemble, les coefficients sont statistiquement significatifs et présentent les signes attendus. Ce qui confirme l'interprétation des ratios de risque relatif.

2.1. Analyse des résultats agrégés pour l'ensemble de la population (population féminine en âge de travailler et classe moyenne féminine)

Il ressort de l'analyse des ratios de risque relatifs (RRR) que les femmes en âge de travailler (cf. tableau 2) qui consacrent du temps aux tâches familiales ont 35% et 45% plus de

chance d'effectuer un travail non rémunéré qu'un travail salarié et indépendant respectivement. L'âge de la femme joue également un rôle dans cet arbitrage. Les résultats montrent qu'en effet, l'âge de la femme est corrélé négativement à la possibilité d'exercer un travail non rémunéré comparativement au travail salarié et à l'auto emploi. Toutefois, il est noté un effet seuil. Cela veut dire qu'à partir du moment où la femme est en âge de travailler (qu'elle appartienne à la classe moyenne ou non), elle cherche à intégrer le marché de l'emploi à travers le travail salarié ou l'auto emploi mais au fur et à mesure qu'elle prenne de l'âge, elle se rabat sur le travail non rémunéré.

Sur le même registre, le nombre d'enfant en bas âge détermine le type de travail de la femme. Les femmes qui ont des enfants en bas âge ont respectivement 65% et 41% plus de chance d'exercer un travail non rémunéré qu'un travail salarié et indépendant. Le travail salarié est régi par des textes et règlements assez contraignants qui font que la présence des enfants au sein de la famille oblige les femmes à se consacrer entièrement au travail non rémunéré au détriment du salariat surtout si les services de garderie se font désirer dans la zone d'habitation.

En dehors, du nombre d'enfant à bas âge, la distance qui sépare le domicile de la femme d'une garderie peut également être un facteur décisionnel dans le choix du type d'emploi à exercer. Les résultats montrent que les femmes qui n'ont pas de services de garderie à proximité ont 18% plus de chance d'effectuer un travail non rémunéré qu'un travail salarié et 22% moins de chance de s'engager dans un travail non rémunéré que dans un travail indépendant. En effet, compte tenu des contraintes inhérentes à l'emploi salarié, la femme ne peut décider de s'y que engager si elle a la possibilité de bénéficier des services d'une garderie proche de son domicile et capable de veiller sur ses enfants pendant ses heures de travail.

En tenant compte de l'appartenance aux classes sociales, nos résultats révèlent que les femmes appartenant aux classes moyennes et supérieures ont moins de chance d'effectuer un travail non rémunéré que celles de la classe inférieure. En effet, les femmes de la classe moyenne et celles de la classe supérieure ont respectivement 54% et 78% moins de chance que celles de la classe inférieure d'effectuer un travail non rémunéré.

Le statut matrimonial de la femme agit aussi sur le type de travail exercé par les femmes en âge de travailler. Les résultats montrent que les femmes déjà mariées (monogame, polygame, divorcée ou veuve) ont moins de chance d'exercer un travail non rémunéré que les célibataires. Ce résultat montre l'existence d'un lien étroit entre la taille de la famille africaine, le ratio de dépendance relativement élevé et la nécessité de se consacrer au travail rémunéré afin de disposer d'un revenu conséquent permettant une prise en charge adéquate des besoins de la famille.

Il ressort de nos résultats que la fonction du conjoint a également un impact sur le choix occupationnel de la femme. A titre illustratif, il est noté que les femmes dont les époux sont des salariés ont 32% plus de chance d'exercer un travail non rémunéré que celles des chômeurs. Le revenu du mari constitue donc un déterminant de l'arbitrage que la femme effectue entre travail rémunéré et travail non rémunéré.

2.2 Analyse comparative des résultats entre les différentes capitales

Les résultats présentés dans les tableaux 2 et 3 montrent, pour l'ensemble des quatre (4) capitales, une corrélation positive et significative (pour l'ensemble des femmes en âge de travailler et celles de la classe moyenne) entre le ratio de risque relatif de la femme d'occuper un emploi non rémunéré et les variables explicatives telles que le temps alloué aux tâches familiales, l'âge de la femme au carré, le nombre d'enfants en bas âge, la distance d'une structure de garde, l'appartenance à la classe sociale inférieure, le fait d'être célibataire, l'emploi salarié de l'époux par rapport au risque d'occuper un emploi salarié. Par contre, les variables telles que l'âge de la femme, le statut matrimonial (que la femme soit dans un couple

polygame, monogame, veuve ou divorcée) et le type d'emploi du conjoint (qu'il soit indépendant ou dans l'agriculture) ont un impact négatif et significatif sur le risque de la femme d'exercer un emploi non rémunéré. Le même constat est, pour la plupart, observé si on compare le RRR de la femme d'occuper un emploi non rémunéré au risque d'être dans l'auto-emploi. En plus des variables susmentionnées, il faut y ajouter celles liées à l'appartenance à la classe supérieure, à un couple monogame ou polygame et au travail indépendant du conjoint qui sont corrélées positivement au RRR de la femme d'occuper un emploi non rémunéré.

Par contre, la distance d'une structure de garderie est corrélée négativement au risque d'occuper un emploi non rémunéré comparativement à la probabilité d'exercer un emploi indépendant pour les trois (3) capitales en dehors de Cotonou. En effet, compte tenu de la flexibilité qu'offre l'emploi indépendant (emploi informel, travailler à la maison ou à proximité de la maison etc.), la femme peut décider de garder son enfant tout en s'activant dans l'auto-emploi plutôt que de se confiner dans le travail non rémunéré uniquement.

Il faut dire, que les résultats, montrent plus ou moins les mêmes tendances entre les différentes capitales si on compare les variables corrélées positivement et celles corrélées négativement avec le RRR pour la femme d'occuper un emploi non rémunéré par rapport au risque d'occuper un emploi salarié ou d'être indépendant. Toutefois, il est noté une différence d'impact des variables susmentionnées entre les différentes capitales, puisque les RRR diffèrent d'une capitale à une autre. A titre illustratif, l'impact positif et significatif du temps alloué aux tâches familiales sur le risque de la femme d'occuper un emploi non rémunéré est plus manifeste au Sénégal (RRR de 1,69) qu'au Burkina Faso (RRR de 1,58), qu'en Côte d'Ivoire (RRR de 1,55) et qu'au Bénin (RRR de 1,38).

En dehors des résultats globaux, certains faits saillants méritent d'être mis en évidence. Contrairement aux autres capitales, en Abidjan le nombre d'enfant en bas âge agit négativement sur le risque de la femme d'occuper un emploi non rémunéré (RRR de 0,81). Cela voudrait dire que les ivoiriennes ayant des enfants en bas âge, préfèrent le salariat au travail non rémunéré. Certainement, elles ont plus de possibilité d'avoir accès aux structures de garde d'enfants ou de faire recours à des employées de maison. Ce résultat est contraire à la plupart des résultats trouvés dans la littérature.

3. Discussion des résultats

Les résultats de cette recherche révèlent que l'arbitrage entre travail rémunéré et travail domestique chez les femmes en âge de travailler, en particulier celles de la classe moyenne en Afrique de l'Ouest est fortement influencé par des facteurs familiaux, institutionnels et socioéconomiques. Les variables les plus déterminantes dans cet arbitrage sont le temps alloué aux tâches familiales, le nombre d'enfants en bas âge, la distance aux structures de garde, le statut matrimonial, l'âge de la femme, et surtout la situation professionnelle du conjoint.

Du point de vue de l'âge, il est noté que les femmes en âge de travailler, y compris celles de la classe moyenne, s'intéressent en premier lieu au marché de l'emploi rémunéré, mais se rabattent au fil des années sur le travail non rémunéré. En réalité, conformément à la théorie du capital humain (Schultz, 1961 ; Becker, 1964), les femmes, au sortir de leur formation, se positionnent d'abord sur le marché du travail en tant que salariées ou dans l'auto-emploi en vue de rentabiliser les investissements consentis dans leur cursus académique. Néanmoins, avec le poids de l'âge et les charges familiales à gérer, elles se retirent du marché de l'emploi avec ces différentes complexités pour se mettre sur le travail non rémunéré.

Les femmes vivant dans des ménages plus aisés ont également davantage de possibilités de participer au marché de l'emploi. Il faut dire que les femmes de la classe moyenne et celles de la classe supérieure font généralement le choix d'évoluer dans le travail rémunéré eu égard à leur standard de vie mais aussi à leur niveau d'instruction. Dans le contexte des pays de l'Afrique de l'Ouest, la femme issue d'une famille riche (appartenant à la

classe moyenne ou supérieure) ne fait que s'occuper du suivi des travaux domestiques effectués généralement par des employées de maison. Elle dispose donc de plus flexibilité pour participer au marché du travail rémunéré. Ce résultat va dans le même sens que les travaux de Morosow (2020). Du point de vue théorique, il est noté dans la thèse du pouvoir de négociation susmentionnée (Lundberg et Pollak, 1996 ; Sofer, 2005) que le pouvoir décisionnel de la femme est fortement lié à son niveau de revenu et à son autonomie économique.

En revanche, le temps alloué aux tâches familiales, la présence d'enfants en bas âge, l'éloignement des services de garde ou encore le niveau de revenu du conjoint tendent à renforcer leur implication dans les tâches domestiques non rémunérées. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait qu'en bas âge, les enfants nécessitent plus d'attention, de soins et de temps afin de leur éviter des maladies chroniques susceptibles d'affecter leur croissance. Dans ce sens, eu égard à l'éloignement des structures de garde, certaines femmes font le choix de s'activer dans le travail non rémunéré par rapport à l'emploi salarié et à l'auto-emploi afin de mieux de s'occuper des enfants en bas âge. Ces différents résultats confirment les observations de travaux antérieurs sur l'impact des contraintes domestiques sur la participation de la main d'œuvre féminine au marché du travail rémunéré (Amin et al., 2016 ; Arvan et al., 2017 ; Fontaine, 2018 et Mosomi, 2019). Le revenu du mari peut aussi être un facteur essentiel dans le choix de la femme de se consacrer au travail non rémunéré. En effet, les femmes dont les époux sont des salariés ont plus de chance d'exercer un travail non rémunéré que celles des chômeurs. Ces résultats confirment ceux trouvés par d'autres auteurs (Omotoso et Obembe, 2016 ; Usman et Sanusi, 2016). Les époux avec un salaire conséquent peuvent ainsi demander à leurs femmes de rester à la maison afin de gérer les tâches domestiques et des enfants éventuellement estimant que leurs salaires peuvent suffire aux besoins de la famille.

Du point de vue du statut matrimonial, il ressort de l'analyse que les femmes mariées, veuves ou divorcées, ont plus de chance d'exercer un travail salarié ou d'être indépendant que d'effectuer du travail non rémunéré par rapport aux célibataires. Ce résultat peut être expliqué par le fait que les femmes mariées, veuves ou divorcées ont généralement une famille assez large et des enfants en charge par conséquent, elles effectuent, en plus du travail domestique, un travail rémunéré ou s'auto-emploient pour gagner un revenu leur permettant de subvenir convenablement aux besoins des membres de leur famille. Ce résultat corrobore ceux de Greenwood et al. (2005) et d'Amine et al. (2016).

Conclusions

Cette recherche traite de la complexité de l'arbitrage des femmes d'Afrique de l'Ouest, en particulier celles de la classe moyenne, entre travail rémunéré et non rémunéré. En s'appuyant sur des données empiriques recueillies dans quatre capitales (Cotonou, Ouagadougou, Abidjan et Dakar) et sur un modèle logit multinomial, l'analyse révèle que cet arbitrage est influencé par une combinaison de facteurs individuels, familiaux et contextuels.

Les résultats montrent que l'âge de la femme, le nombre d'enfants en bas âge, la distance du domicile à une structure de garde d'enfants, le statut matrimonial, la classe sociale et surtout la situation professionnelle du conjoint ont une influence déterminante sur la participation des femmes au marché du travail. Certaines variables agissent positivement sur le risque pour la femme d'exercer un travail non rémunéré (le temps alloué aux tâches familiales, l'âge de la femme au carré, le nombre d'enfants en bas âges, la distance d'une structure de garde, l'appartenance à la classe sociale inférieure, le fait d'être célibataire, l'emploi salarié de l'époux). Cela révèle que plus les femmes ont des enfants en bas âge ou vivent loin des structures de garde, plus elles sont enclines à privilégier les activités domestiques non rémunérées au détriment d'un emploi rémunéré. Par contre, les femmes âgées, mariées et/ou

appartenant aux classes moyennes ou supérieures sont moins susceptibles d'effectuer un travail non rémunéré en raison de leur niveau de vie ou de leur capacité à déléguer les tâches domestiques.

Bien que les résultats suivent plus ou moins les mêmes tendances dans les différents pays étudiés, il est noté quand bien même, une certaine hétérogénéité entre ceux-ci, reflétant des différences structurelles dans l'organisation du travail, les normes sociales et les politiques publiques inhérentes à l'emploi féminin. Toutefois, un constat commun émerge : l'inégale répartition des responsabilités familiales continue de limiter la participation des femmes au marché de l'emploi.

À la lumière de ces résultats, une politique de promotion de services de garde d'enfants de proximité ciblant les foyers de concentration des femmes de la classe moyenne concernée corrigerait ce déséquilibre d'allocation de temps de travail. Les Etats peuvent, à travers les ministères en charge des affaires sociales et de l'éducation et en concertation avec les structures décentralisées et/ou de garderies privées, mettre en place des garderies d'enfants suivant un modèle économique accessible aux familles. Un modèle de promotion et de financement de l'entrepreneuriat des femmes peut être aussi envisagé pour réintégrer celles-ci dans la dynamique de l'auto-emploi. Du point de vue de l'emploi salarié, la pratique d'une discrimination positive en faveur des femmes avec la mise en œuvre des programmes d'emploi prenant en compte la dimension genre et le redressement des secteurs intensifs en main d'œuvre féminine (secteurs sociaux, éducation, garderies, hôtellerie, tourisme, restauration etc.) permettraient dans le court terme d'améliorer le taux d'emploi des femmes.

Cette analyse apporte une contribution à la science parce qu'elle traite d'abord une question complexe inhérente à l'arbitrage que les femmes en âge de travailler font entre s'activer dans l'emploi rémunéré, l'auto-emploi ou dans le travail non rémunéré. Ensuite, elle met l'accent sur les femmes de la classe moyenne, un groupe peu étudié dans les recherches sur le travail domestique en Afrique. Enfin, l'analyse comparative entre quatre pays ouest-africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal) met en évidence à la fois des tendances régionales et des spécificités propres à chaque pays. Dans ce sens, elle permet d'enrichir les discussions sur les liens entre politiques familiales, emploi des femmes et croissance inclusive en Afrique de l'Ouest.

Les conclusions de cette étude pourront servir de référence à d'autres capitales urbaines en Afrique subsaharienne, y compris dans les pays ayant des structures socio-économiques similaires. Cependant, les différences dans les considérations relatives au genre, l'accès aux services et aux opportunités économiques limitent la généralisation des résultats aux zones rurales ou à d'autres groupes sociaux, en particulier aux femmes issues des classes populaires ou des élites.

Cette recherche présente principalement deux limites : l'évaluation approximative du travail domestique, basée sur des auto-déclarations souvent sujettes à biais. Elle ne prend pas en considération les dynamiques au sein du ménage ni les normes sociales sous-entendues qui pourraient éclairer certains choix d'arbitrage. Finalement, sa nature transversale et urbaine restreint l'application des résultats à d'autres contextes géographiques ou à des études longitudinales.

Références bibliographiques

- Abington, C. (2020). The Impact of Government Policies on Female Labor Force Participation Rates. *Journal of Business & Economic Policy*, 7(4).
<https://doi.org/10.30845/jbep.v7n4p2>
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie et AFRISTAT (2019). *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), 2018*. Rapport final. Dakar, Sénégal. ANSD et AFRISTAT.

- Alfers, L., Lund, F. & Moussié (2018). Informal Workers & The Future of Work: A Defence of Work-Related Social Protection. *WIEGO Working Paper* No. 37. Manchester: Women in Employment Globalizing and Organizing.
- Altonji, J. G. & Pierret, C. R. (1997). Employer Learning and Statistical Discrimination. *NBER Working Paper* N°6279. <https://doi.org/10.3386/w6279>
- Amin, S. M., Rameli, M. F. P., Ab Hamid, N., Razak, A. Q. A., & Abd Wahab, N. A. (2016). Labour supply among educated married women influenced by children. *Journal of Global Business and Social Entrepreneurship (GBSE)*, 2(4), 110-7.
- Amin, S. M., Rameli, M. F. P., Othman, A., Hasan, Z. A., & Ibrahim, K. (2017). *Decision to work by educated married women*. *Advanced Science Letters*, 23(8), 7702–7705. 10.1166/asl.2017.9557
- Arvan, M. L., Denunzio, M. M., Shen, W. & Shockley, K. M. (2017). Disentangling the Relationship Between Gender and Work–Family Conflict: An Integration of Theoretical Perspectives Using Meta-Analytic Methods. *Journal of Applied Psychology*, 102(12), 1601–1635.
- Becker, G. S. (1965). A Theory of Allocation of Time. *Economic Journal*, 75(299), 493–517. <https://doi.org/10.2307/2228949>
- Becker, G.S. (1985). Human Capital, Effort and Sexual Division of Labour. *Journal of Labour Economics*, 3(1, Part 2), S33–S58. <https://doi.org/10.1086/298075>
- Buisson, M. (2012). *Allocation du temps de travail des femmes au Sénégal - Travaux domestiques et activités génératrices de revenus*. halshs-00673119. Etudes et Documents, CERDI.
- Byron, R. A. & Roscigno, V. J. (2014). Relational Power, Legitimation, and Pregnancy Discrimination. *Gender & Society*, 28(3), 435–462. DOI : 10.1177/0891243214523123
- Dunatchik, A., Gerson, K., Glass, J., Jacob J., Sstritzel, H. (2021). Gender, Parenting, and the Rise of Remote Work During the Pandemic Implications for Domestic Inequality in the United States. *Gender & Society*, 35(2), 194–205. 10.1177/08912432211001301
- Fafchamps, M. and Quisumbing, A. R. (2003). Social Roles, Human Capital, and the Intrahousehold Division of Labor: Evidence from Pakistan. *Oxford Economic Papers*, 55 (1), 36-80.
- Fernando, W.D.A. & Cohen, L. (2014). *Respectable Femininity and Career Agency: Exploring Paradoxical Imperatives*. *Gender, Work and Organization*, 21, 149-164. <http://dx.doi.org/10.1111/gwao.12027>.
- Fontaine, I. (2018). L'effet causal du nombre d'enfants sur l'offre de travail des mères : le cas de la France métropolitaine et de ses départements d'outre-mer. *Revue économique*, 69(5), 869–898. <https://doi.org/10.3917/reco.695.0869>
- Greenwood, J., Seshadri, A., & Yorukoglu, M. (2005). Engines of liberation. *The Review of Economic Studies*, 72(1), 109-133. <https://doi.org/10.1111/0034-6527.00326>
- Gronau, R. (1977). Leisure, Home Production, and Work-The Theory of the Allocation of Time Revisited. *Journal of Political Economy*, 85(6), 1099-1123. <https://doi.org/10.1086/260629>
- Hakim, C. (1996). The Sexual Division of Labour and Women's Heterogeneity. *The British Journal of Sociology*, 47(1), p. 178-188. <https://doi.org/10.2307/591124>
- Hakim, C. (2004). *Key Issues in Women's Work: Female Diversity and the Polarisation of Women's Employment*. Athlone Press.
- Hakim, C. (2006). Women, careers, and work-life preferences. *British Journal of Guidance and Counselling*, 34(3), 279-294. <https://doi.org/10.1080/03069880600769118>

- Herrera, J. & Torelli, C. (2013). *Travail domestique et emploi : quel arbitrage pour les femmes ? Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, IRD édition.
- Keck, W. & Saraceno, C. (2013). The Impact of Different Social-Policy Frameworks on Social Inequalities among Women in the European Union: The Labour-Market Participation of Mothers. *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 20(3), Pages 297–328, <https://doi.org/10.1093/sp/jxt005>.
- Kes, A. & Swaminathan, H. (2006). *Gender and Time Poverty in Sub-Saharan Africa*. World Bank Working Paper No. 73, The World Bank, Washington, D.C.
- Khandker, S. R. (1987). Labor Market Participation of Married Women in Bangladesh. *The Review of Economics and Statistics*, MIT Press, 69(3), 536-541.
- Khanie, G. (2019). Education and labor market activity of women: The case of Botswana. *Journal of Labor and Society*, 22(4), 791-805. : <https://doi.org/10.1111/lands.12455>
- Lundberg, S. and Pollak, R. (1996). Bargaining and Distribution in Marriage. *The Journal of Economic Perspectives*, 10(4), 139–158. <https://doi.org/10.1257/jep.10.4.139>
- Mandel, J. L. (2004). Mobility Matters : Women's livelihood Strategies in Porto Novo, Benin. *Gender Place and Culture*. 11(2) . 257-287.
- Manser, M. & Brown, M. (1980). Marriage and Household Decision-Making: A Bargaining Analysis. *International Economic Review*, 21(1), 31–44. <https://doi.org/10.2307/2526238>
- Mathieu, M. (2019). L'espace familial et l'offre de travail des femmes : une synthèse des contributions théoriques sur le sujet. *Haïti Perspectives*, 7 (1).
- Menon, N., & Rodgers, Y. V. (2018). Women's labor market status and economic development.
- Mojumder, M. (2020). The Role of Women in The Development of Society. *Journal of Critical*, 7(2).
- Morosow, K., & Kolk, M. (2020). How does birth order and number of siblings affect fertility? A within-family comparison using Swedish register data. *European Journal of Population*, 36(2), 197–233. <https://doi.org/10.1007/s10680-019-09525-0>
- Mosomi, J. (2019). An empirical analysis of trends in female labour force participation and the gender wage gap in South Africa. *Agenda*, 33(4), 29–43. <https://doi.org/10.1080/10130950.2019.1656090>.
- Nagac, K. & Nuhu, H.S. (2016). The Role of Education in Female Labour Force Participation in Nigeria. *IOSR Journal of Economics and Finance*, 7(1), 56-62.
- Olowa, O. & Adeoti, A.I. (2014). Effect of Education Status on Women on their Labour Market Participation in Rural Nigeria. *American Journal of Economics*, 4(1), 72-81.
- Omotoso, K. O., & Obembe, O. B. (2016). Does household technology influence female labour force participation in Nigeria? *Technology in Society*, 45, 78-82. <https://doi.org/10.1016/j.techsoc.2016.02.005>
- Pfau-Effinger, B. (1998). Gender cultures and the gender arrangement—a theoretical framework for crossnational gender research. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 11(2), 147-166. doi:10.1080/13511610.1998.9968559.
- Sofer, C. (2005). Choix relatifs au travail dans la famille: la modélisation économique des décisions. *Travail et emploi*, no 102, p. 79-89.
- Tilcsik, A. (2021). Statistical Discrimination and the Rationalization of Stereotypes. *American Sociological Review*, 84(2), 248–274. <https://doi.org/10.1177/0003122420969399>.

- Usman, O. & Sanusi, A. (2016). Education and Labour Force Participation of Women in North Cyprus: Evidence from Binomial Logit Regression Model. Munich Personal RePEc Archive, Paper No. 77140.
- Viollaz, M. (2018). Enforcement of labor market regulations: heterogeneous compliance and adjustment across gender. IZA Journal of Labor Policy, 7(1), 1–28.
<https://doi.org/10.1186/s40173-018-0095-7>
- Woolley, F. (2011). Taxation and Gender Equity: A Comparative Analysis of Direct and Indirect Taxes in Developing and Developed Countries. Edited by Caren Grown and Imraan Valodia. Routledge. Feminist Economics, 17(2), 148–152.
<https://doi.org/10.1080/13545701.2011.573489>.

Annexes

`. hausman estimation1 estimation2`

	—— Coefficients ——		(b-B) Difference	sqrt (diag (V_b-V_B)) S.E.
	(b) estimation1	(B) estimation2		
DY	.4085364	.5071014	-.098565	.0472241
DZ	.0806944	.0817761	-.0010817	.
EA	-.0796072	-.074647	-.0049602	.
EB	.437121	.4632461	-.026125	.

b = consistent under Ho and Ha; obtained from mlogit
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from mlogit

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2 (4) = (b-B)' [(V_b-V_B)^(-1)] (b-B)
= 4.97
Prob>chi2 = 0.2909
(V_b-V_B is not positive definite)

Tableau 2. Résultat du test d'indépendance des alternatives non pertinentes de Hausman

		Ratio de Risque Relatif				
	Type de travail (Ref. : Non rémunéré)	Ensemble	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Sénégal
Salarié	Temps alloué aux tâches familiales	1,35**	1,38*	1,58**	1,55***	1,69*
	Age de la femme	0,97**	0,98**	0,78*	0,91*	0,92**
	Age de la femme au carré	1,01*	1,15**	1,45**	1,32**	1,75
	Nombre d'enfants en bas âge	1,65**	1,53*	1,46*	0,81	1,35**
	Distance d'une structure de garde	1,18**	1,15	1,45*	1,32**	1,02*
	Type de classe (Ref : classe inférieure)					
	Moyenne	0,46	0,75**	0,44**	0,52	0,28
	Supérieure	0,22*	0,58*	0,25	0,14**	0,12
	Situation matrimoniale (Ref : Célibataire)					

Nisan Armand COULIBALY, Mame Cheikh Anta SALL, Adama SOW BADJI & Denis
ACCLASSATO HOUENSOU – Arbitrage des femmes de la classe moyenne entre travail rémunéré et non
rémunéré en Afrique de l'Ouest : une analyse multinomiale

	Monogame	0,67*	0,67**	0,78*	0,67**	0,93**
	Polygame	0,47*	0,47**	0,47	0,47**	0,24
	Veuve/Divorcée	0,37**	0,32*	0,37*	0,39	0,32*
	Occupation du conjoint (Sans emploi)					
	Salarié	1,32*	1,42	1,78**	1,32**	1,32
	Indépendant	0,82**	0,12	0,88*	0,82*	0,78*
	Travail agricole	0,64*	0,47*	0,69**	0,64*	0,47**
Indépendant	Temps alloué aux tâches familiales	1,45*	1,56**	0,38*	1,49**	0,19*
	Age de la femme	0,75***	0,47*	0,97**	0,86*	0,97**
	Age de la femme au carré	1,01	1,01	1,01	1,01*	1,01
	Nombre d'enfants en bas âge	1,41***	1,58**	1,89**	0,28**	0,35**
	Distance d'une structure de garde	0,78**	1,15**	0,45*	0,32*	0,75
	Type de classe (Ref : classe inférieure)					
	Moyenne	1,16*	0,45**	1,27*	1,16*	1,21
	Supérieure	1,42**	1,78*	0,78**	1,42	1,32**
	Situation matrimoniale (Ref : Célibataire)					
	Monogame	0,67*	1,27*	0,67**	0,45	0,64**
	Polygame	0,47**	1,42**	0,47*	1,78	0,99**
	Veuve/Divorcée	0,37*	0,12	0,37**	0,88	0,97
	Occupation du conjoint (Sans emploi)					
	Salarié	1,32**	1,32	0,78*	1,32	0,47*
	Indépendant	1,78*	1,89**	1,77*	0,34**	1,88*
	Travail agricole	0,64**	0,64	0,37**	0,64*	0,37

Tableau 3. Ratios de Risque Relatif (RRR) de l'estimation pour l'ensemble des femmes en âge de travailler (Source : Auteurs, à partir des résultats des estimations)

(*) Significativité au seuil de 10%, (**) significativité au seuil 5%, (***) significativité au seuil de 1%

Nisan Armand COULIBALY, Mame Cheikh Anta SALL, Adama SOW BADJI & Denis
ACCLASSATO HOUENSOU – Arbitrage des femmes de la classe moyenne entre travail rémunéré et non
rémunéré en Afrique de l'Ouest : une analyse multinomiale

		Ratio de Risque Relatif (Pour les femmes de la classe moyenne)				
	Type de travail (Ref: Non rémunéré)	Global	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Sénégal
Salarié	Temps alloué aux tâches familiales	1,65**	1,38***	1,58*	1,65	1,39**
	Age de la femme	0,43**	0,78**	0,38**	0,61**	0,52
	Age de la femme au carré	1,01*	0,15**	0,45**	1,32	1,35**
	Nombre d'enfants en bas âge	1,65*	1,53**	1,46**	0,22**	1,35*
	Distance d'une structure de garde	0,62**	1,78***	0,49***	1,32**	0,35**
	Situation matrimoniale (Ref : Célibataire)					
	Monogame	0,68*	1,68*	0,87**	0,61*	0,63***
	Polygames	0,48**	0,48***	0,48*	0,48**	0,24**
	Veuve/Divorcée	0,38**	1,32**	0,38*	0,36*	0,32**
	Occupation du conjoint (Ref. : Sans emploi)					
	Salarié	1,32**	1,42**	1,88**	1,32*	1,32
	Indépendant	0,82**	0,12*	0,88***	0,82**	0,88*
	Travail agricole	0,64***	0,48**	0,37*	0,64***	0,48*
Indépendant	Temps alloué aux tâches familiales	1,65**	1,85*	1,48**	1,76**	1,55**
	Age de la femme	1,21*	1,47	0,89***	0,78**	0,41
	Age de la femme au carré	1,01*	1,01**	1,01***	1,01**	1,01
	Nombre d'enfants en bas âge	1,41**	1,58*	1,86***	0,28	0,35**
	Distance d'une structure de garde	0,88*	1,15**	0,45	0,32*	0,85**
	Situation matrimoniale (Ref : Célibataire)					
	Monogame	0,17**	1,47**	0,17***	0,45	0,14***
	Polygame	0,47	1,44**	0,47**	1,78	0,99
	Veuve/Divorcée	0,37	0,14*	0,37**	0,88**	0,97*
	Occupation du conjoint (Sans emploi)					
	Salarié	1,34**	1,34***	1,78	1,34**	0,47**
	Indépendant	1,78**	1,89*	1,72**	1,64	1,72
	Travail agricole	0,19*	0,14	0,37	0,45	0,37***

Tableau 4. Ratios de risque relatif (RRR) de l'estimation pour les femmes de la classe moyenne
(Source : Auteurs, à partir des résultats des estimations).

(*) Significativité au seuil de 10%, (**) significativité au seuil 5%, (***) significativité au seuil de 1